

N° GU	Association	Conseil de Territoire	Budget Prévisionnel 2019	Subvention sollicitée	Subvention proposée	Convention d'objectifs oui / non
2019_00810	EA ECO-ENTREPRISES	Métropole	544 193 €	5 000 €	5 000 €	non
2019_00809	EA ECO-ENTREPRISES	CT2 Pays d'Aix		15 000 €	15 000 €	non
TOTAL					20 000 €	

2-2 Budget prévisionnel général de l'association

Le total des charges doit être égal au total des produits.

Exercice 2019

ou date de début : (préciser)

date de fin : 31/12/19

CHARGES	Montant ⁷	PRODUITS	Montant ⁷
60 – Achats	90 616	70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	164 193
Prestations de services	84 616	73 – Dotation et produits de tarification	
Achats matières et fournitures	4 000	74 – Subventions d'exploitation ⁸	
Autres fournitures	2 000	État : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	
61 – Services extérieurs	33 897	Région(s) :	220 000
Locations	20 000	Département(s) :	
Entretien et réparation	10 000	Total Métropole Aix-Marseille-Provence	29 000
Assurance	2 200	- Métropole	6 000
Documentation	1 697	- Territoire Marseille-Provence	
62 – Autres services extérieurs	99 981	- Territoire du Pays d'Aix	15 000
Rémunérations intermédiaires et honoraires	9 481	- Territoire du Pays Salonais	
Publicité, publication	39 000	- Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile	
Déplacements, missions	47 000	- Territoire Istres-Ouest Provence	
Services bancaires, autres	10 500	- Territoire du Pays de Martigues	
63 – Impôts et taxes		Communes :	
Impôts et taxes sur rémunérations,		Organismes sociaux (détailler) :	
Autres impôts et taxes			
64 – Charges de personnel	316 699	Fonds européens	50 000
Rémunération des personnels	214 000	L'agence de services et de paiement	
Charges sociales	100 545	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel	5154	Aides privées	
65 – Autres charges de gestion courante		75 – Autres produits de gestion courante	90 000
66 – Charges financières		Dont cotisations, dons manuels ou legs	90 000
67 – Charges exceptionnelles		76 – Produits financiers	
68 – Dotation aux amortissements		77 – Produits exceptionnels	
69 – Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		78 – Reprises sur amortissements et provisions	
TOTAL DES CHARGES	544 193	79 – Transfert de charges	
		TOTAL DES PRODUITS	544 193
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ⁹			
86 – Emplois des contributions volontaires en nature	53 000	87 – Contributions volontaires en nature	53 000
Secours en nature		Bénévolat	53 000
Mise à disposition gratuite biens et prestations		Prestation en nature	
Personnel bénévole	53 000	Dons en nature	
TOTAL	587 193	TOTAL	587 193

Signature du Président

Fait à

Aix-en-Provence

Le

29/10/2018

Cachet de l'association

Éa éco-entreprises

Europôle de l'Arbois - BP 20065

13545 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 4

⁷ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

⁸ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres organismes ne tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et prestations sollicités.

⁹ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit à minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat.